



e-CHO

L'E-NERGIE CARBONE/HYDROGÈNE/OXYGÈNE

**Débat étudiant
21 novembre 2023**

Marion THENET
Virginie ALLEZARD

*Garantes de la Commission Nationale
du Débat Public*

La Commission Nationale du Débat Public : qu'est-ce que c'est ?

AUTORITÉ

*Habiletée à prendre
des décisions en son
nom propre*



ADMINISTRATIVE

Institution publique



INDÉPENDANTE

*Ne dépend ni des
responsables des
projets, ni du pouvoir
politique*



Elle défend un droit :

“
Toute personne a le droit [...] *d'accéder aux informations* relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de *participer à l'élaboration* des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement.”
”

Article 7 de la Charte de l'Environnement
– rendue constitutionnelle en 2005

Un droit qui sert à quoi ?

A débattre du bien fondé des projets avant que des décisions irréversibles ne soient prises

Pourquoi ce projet ?

A débattre des conditions à réunir pour sa mise en œuvre

Comment ?

A débattre des caractéristiques du projet, de ses impacts sur l'environnement, du moyen de les éviter, de les réduire ou de les compenser

À quelles conditions ?

A permettre l'information et la participation de tous et de toutes tout au long de la vie du projet.

Du suivi dans le temps

Les 6 principes de la CNDP



INDÉPENDANCE

Vis-à-vis de toutes les parties prenantes



NEUTRALITÉ

Par rapport au projet



TRANSPARENCE

Sur son travail, et dans son exigence vis-à-vis du responsable du projet



ARGUMENTATION

Approche qualitative des contributions, et non quantitative



ÉGALITÉ DE TRAITEMENT

Toutes les contributions ont le même poids, peu importe leur auteur



INCLUSION

Aller à la rencontre de tous les publics

Les missions du garant

En amont du lancement de la concertation, il réalise une **étude de contexte** auprès des différents acteurs et parties prenantes du projet afin de conseiller utilement le maître d'ouvrage pour l'élaboration du dossier, des modalités et du calendrier de la concertation .

Pendant la concertation,

- il **veille à la qualité et à la sincérité des informations diffusées** sur le projet et au respect des étapes du processus décisionnel auprès des populations concernées;
- il **favorise l'expression** des participants à la concertation ;
- il assure **un rôle de recours** afin de répondre aux demandes formulées par les participants à la concertation.

Les missions du garant

Dans le délai d'un mois, au terme de la concertation préalable, il réalise un **bilan** de celle-ci et résume la façon dont elle s'est déroulée. Ce bilan comporte une **synthèse des observations et propositions présentées** et, le cas échéant, mentionne **les évolutions du projet qui résultent de la concertation préalable.**

Le bilan de la concertation préalable est rendu public par le garant à compter de la fin de la concertation. Il fera partie constitutive du dossier d'enquête publique.

Concertation préalable

Une concertation préalable, au titre de l'article L 121-15-1 du Code de l'Environnement

« permet de débattre de **l'opportunité**, des **objectifs** et des **caractéristiques** principales du projet .../... des **enjeux socio-économiques** qui s'y attachent ainsi que de leurs **impacts significatifs sur l'environnement** et **l'aménagement du territoire**. Cette concertation permet, le cas échéant, de débattre de **solutions alternatives**, y compris, pour un **projet**, son **absence de mise en œuvre**. Elle porte aussi sur les **modalités d'information et de participation du public** après la concertation préalable... »

et ce jusqu'à l'enquête publique.

Qui sont les garant.e.s ?

Virginie Allezard

virginie.allezard@garant-cndp.fr

Sébastien Cherruau

sebastien.cherruau@garant-cndp.fr

Marion THENET

marion.thenet@garant-cndp.fr

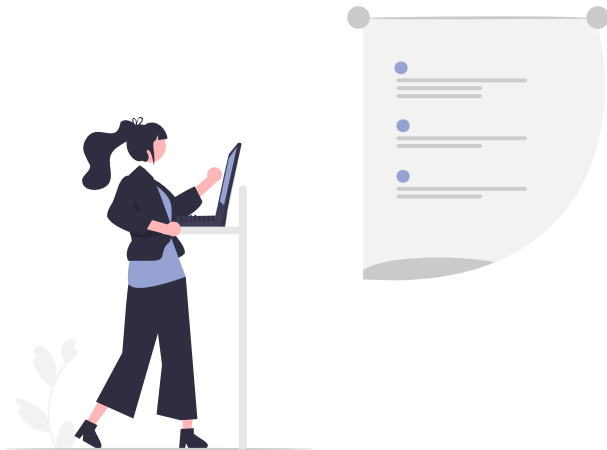
CNDP - Garants de la concertation sur le projet

Elyse Energy Lacq- Projet e-cho

244 boulevard Saint-Germain

75007 PARIS

Nos objectifs



Présenter le projet



Répondre à vos questions



Le déroulé

PARTIE 1

La concertation préalable

PARTIE 2

Le contexte et les enjeux

PARTIE 3

Le projet E-CHO

Nos intervenants

Mathias BACHELEY

Responsable commercial France

Vincent SOULLIAC

Chef de projets e-méthanol

Freddy DURAN MARTINEZ

Directeur scientifique

François LACOUTURE

Lead process



1.



La concertation préalable du public



La participation du public

Du 17 octobre 2023
au 17 janvier 2024

2024

À partir du deuxième
trimestre 2024

Concertation
préalable

Concertation
continue

Enquête
publique

Bilan la concertation et réponse
des maîtres d'ouvrage

Dépôt des autorisations
administratives

Comment participer ?

Du 17 octobre 2023 au 17 janvier 2024

19
RENDEZ-VOUS
CLÉS



2

FORUMS
PARTICIPATIFS



4

ATELIERS
THÉMATIQUES



2

CONFÉRENCES
DÉBATS



6

STANDS
MOBILES



5

PETITS
DÉJEUNERS

Comment s'informer et contribuer ?



**DOSSIER DE
CONCERTATION
SYNTHÈSE DU PROJET
FICHES THÉMATIQUES**



**SITE INTERNET DU PROJET
WWW.E-CHO-CONCERTATION.FR**



**EXPOSITION
MOBILE**



**CAHIERS
D'ACTEURS**



**MESSAGERIE VOCALE
24H/7J
[07.65.76.09.87](tel:07.65.76.09.87)**

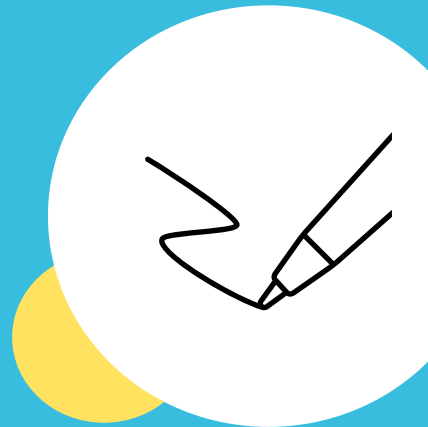


**REGISTRES DE
CONTRIBUTIONS**

2.



Le contexte et les enjeux



Le contexte du projet

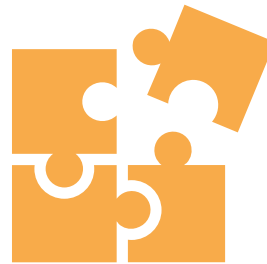
- Des évolutions réglementaires importantes pour **lutter contre le réchauffement climatique et atteindre la neutralité carbone** à l'horizon 2050
- ... renforcées par des enjeux nationaux de **souveraineté énergétique**
- ... **via la réindustrialisation des territoires**
- **Des modes de vie qui reposent encore fortement** sur l'industrie, le transport maritime et aérien de biens et de personnes

Le contexte du projet

**Trois leviers pour décarboner
les principaux secteurs émetteurs de CO₂**
comme l'industrie et les transports maritimes et aériens



**Évolutions
sociétales**
pour changer nos
comportements



**Évolutions
techniques**
pour améliorer la
performance



**Nouvelles
solutions**
pour réduire les
recours aux
énergies fossiles

Les principaux enjeux



CHIMIE

5 % des émissions
de GES en France

100 millions de tonnes
de méthanol produites
dans le monde par an

**DU E-METHANOL POUR
LIMITER LE RECOURS AU
MÉTHANOL D'ORIGINE
FOSSILE ET REDUIRE LES
EMISSIONS**



TRANSPORT MARITIME

2 à 3 % des émissions
mondiales de GES
et jusqu'à 10 % sans action

90% du commerce mondial

**DU E-METHANOL POUR
REDUIRE DE 70 %
L'IMPACT CARBONE DU
FUEL CONSOMME**



AVIATION

5,3 %
des émissions de GES en
France

Objectif 70 % de carburants
durables d'ici 2050 (UE)

**DU E-BIOKEROSENE POUR
ATTEINDRE RAPIDEMENT
50 % ET CONTRIBUER A
L'ATTEINTE
DE L'OBJECTIF**

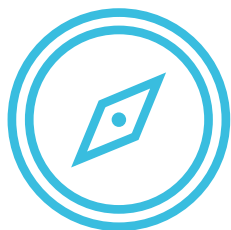
Pourquoi maintenant et ici ?



2027

Une mise sur le marché indispensable à courte échéance :

- Répondre aux objectifs réglementaires de décarbonation des secteurs
- Se positionner solidement sur le marché des molécules bas-carbone
- Offrir une solution 100 % française de décarbonation



**Bassin
industriel
de Lacq**

Un site qui répond aux ambitions et besoins du projet :

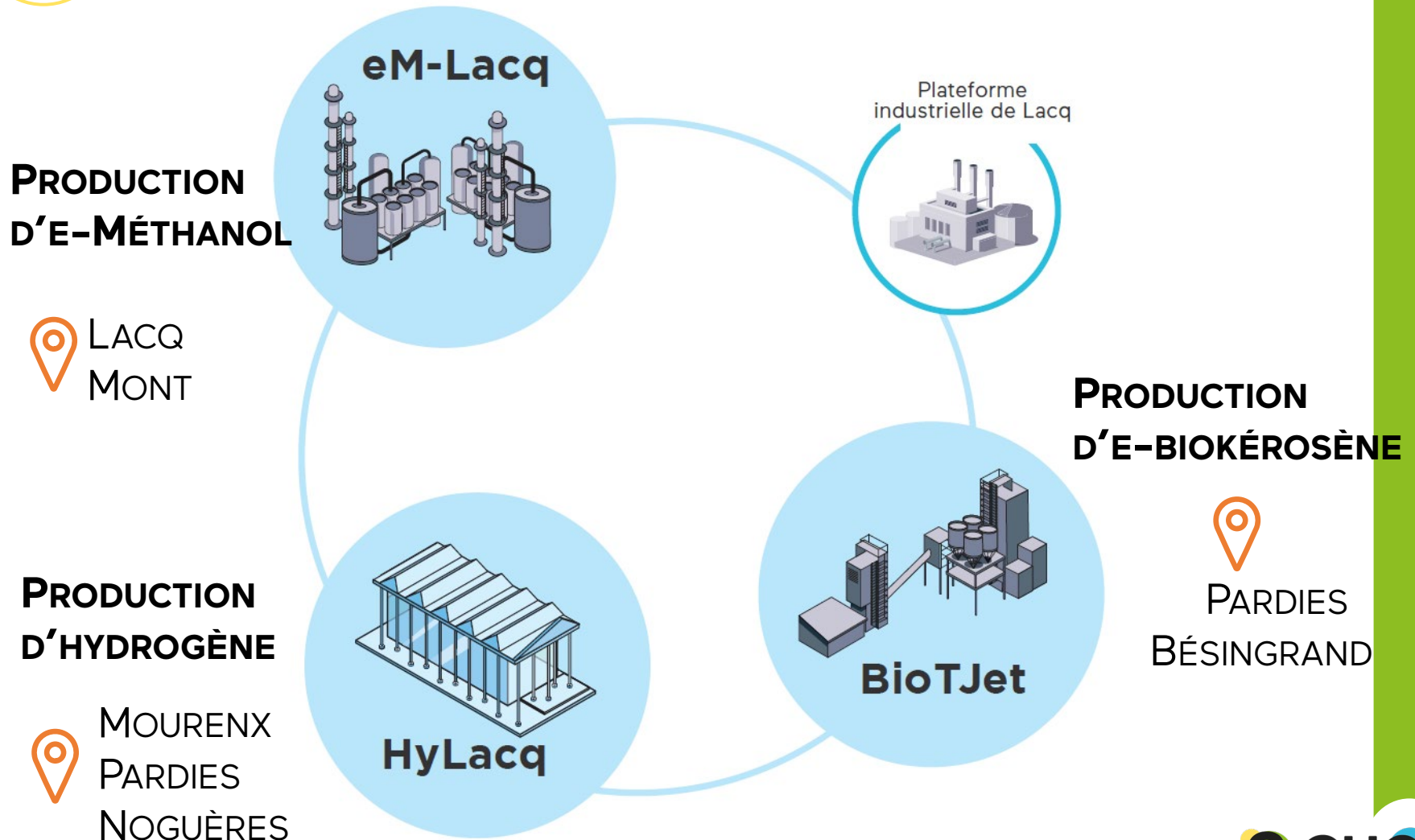
- Site industriel historique en reconversion
- Disponibilité des ressources
- Présence de synergies industrielles
- Territoire dynamique et accueillant

3.

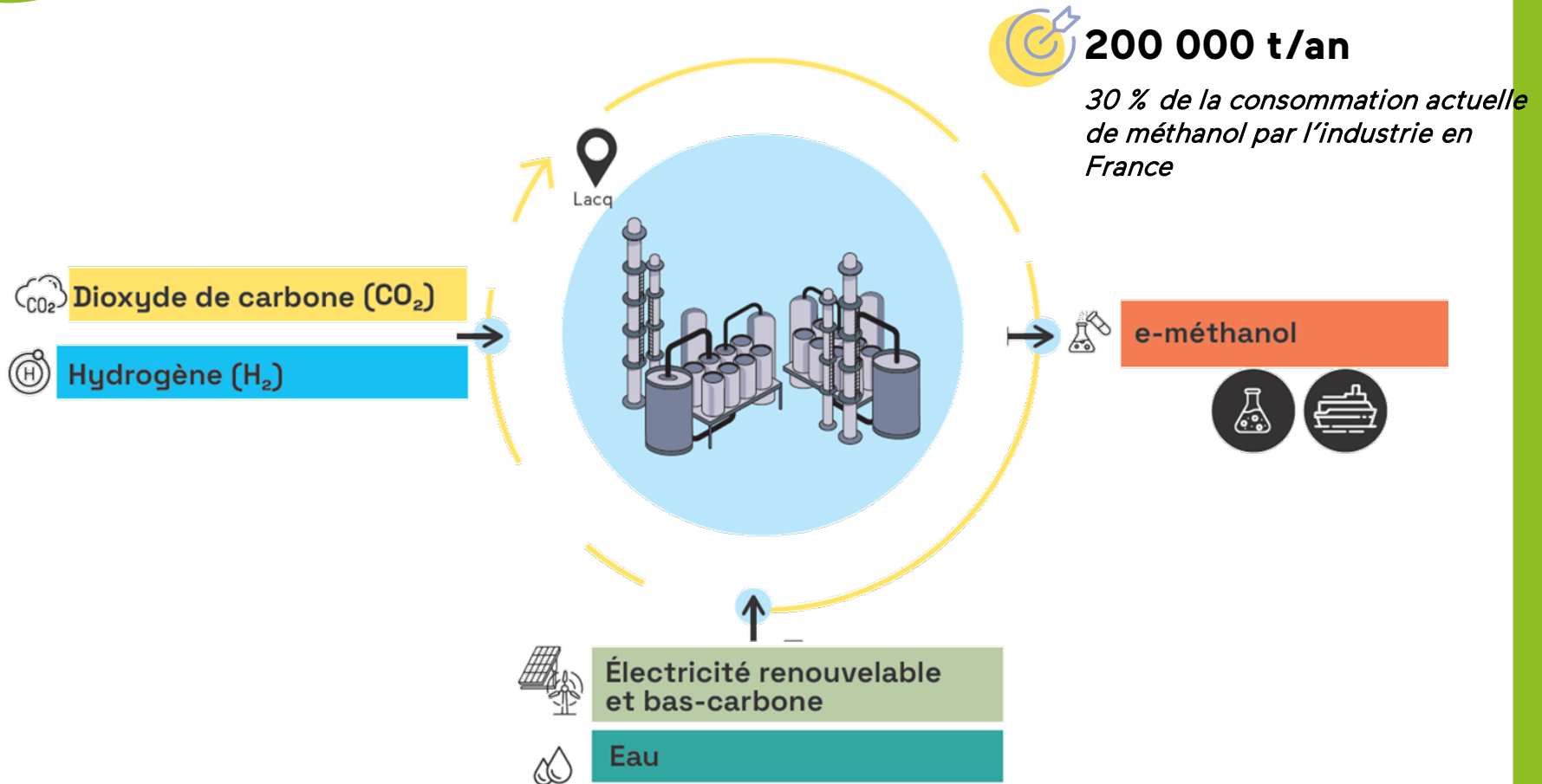
Le projet E-CHO



Le projet E-CHO



eM-Lacq : production d'e-méthanol



200 000 t/an

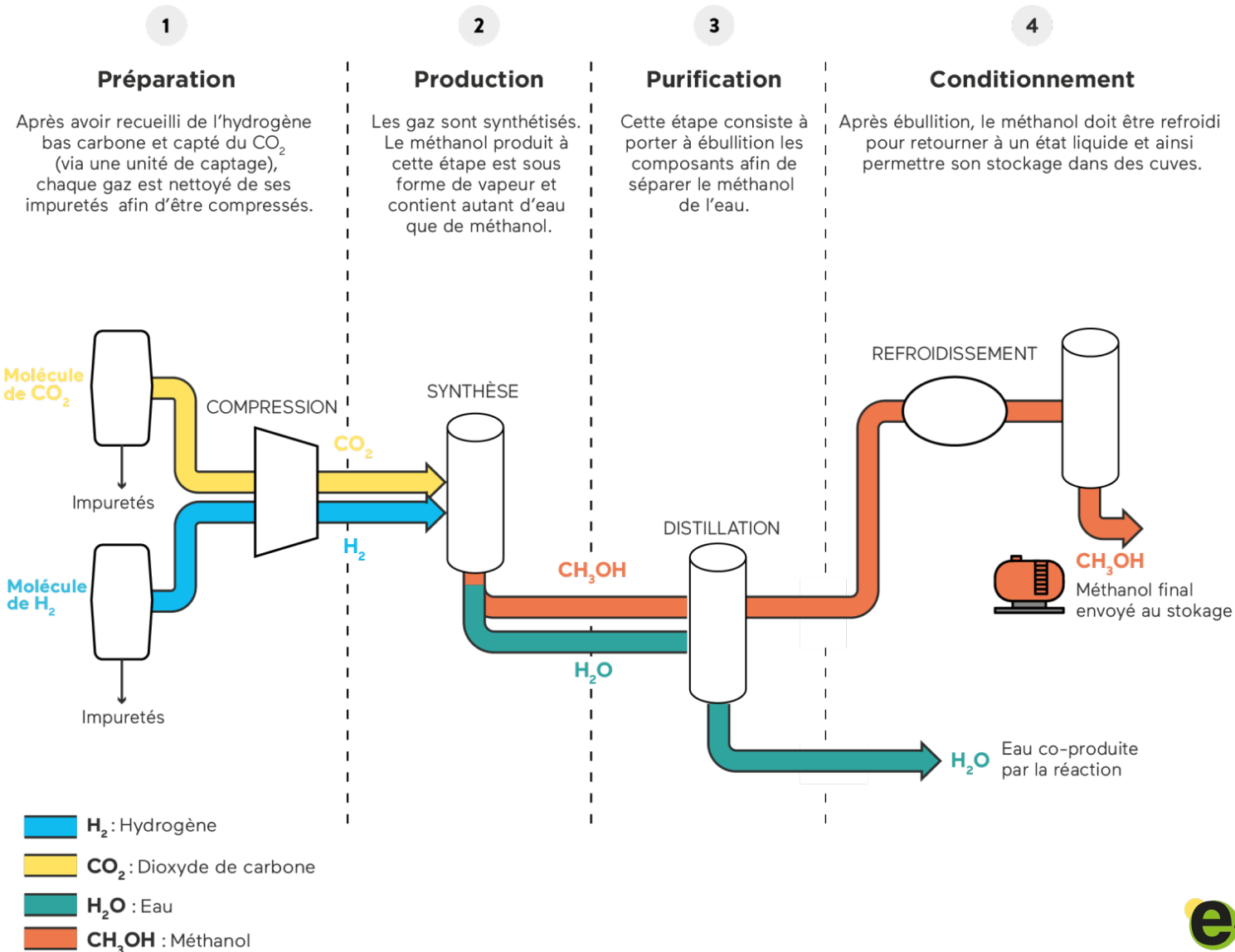
*30 % de la consommation actuelle
de méthanol par l'industrie en
France*



274 000 tonnes de CO₂ évitées

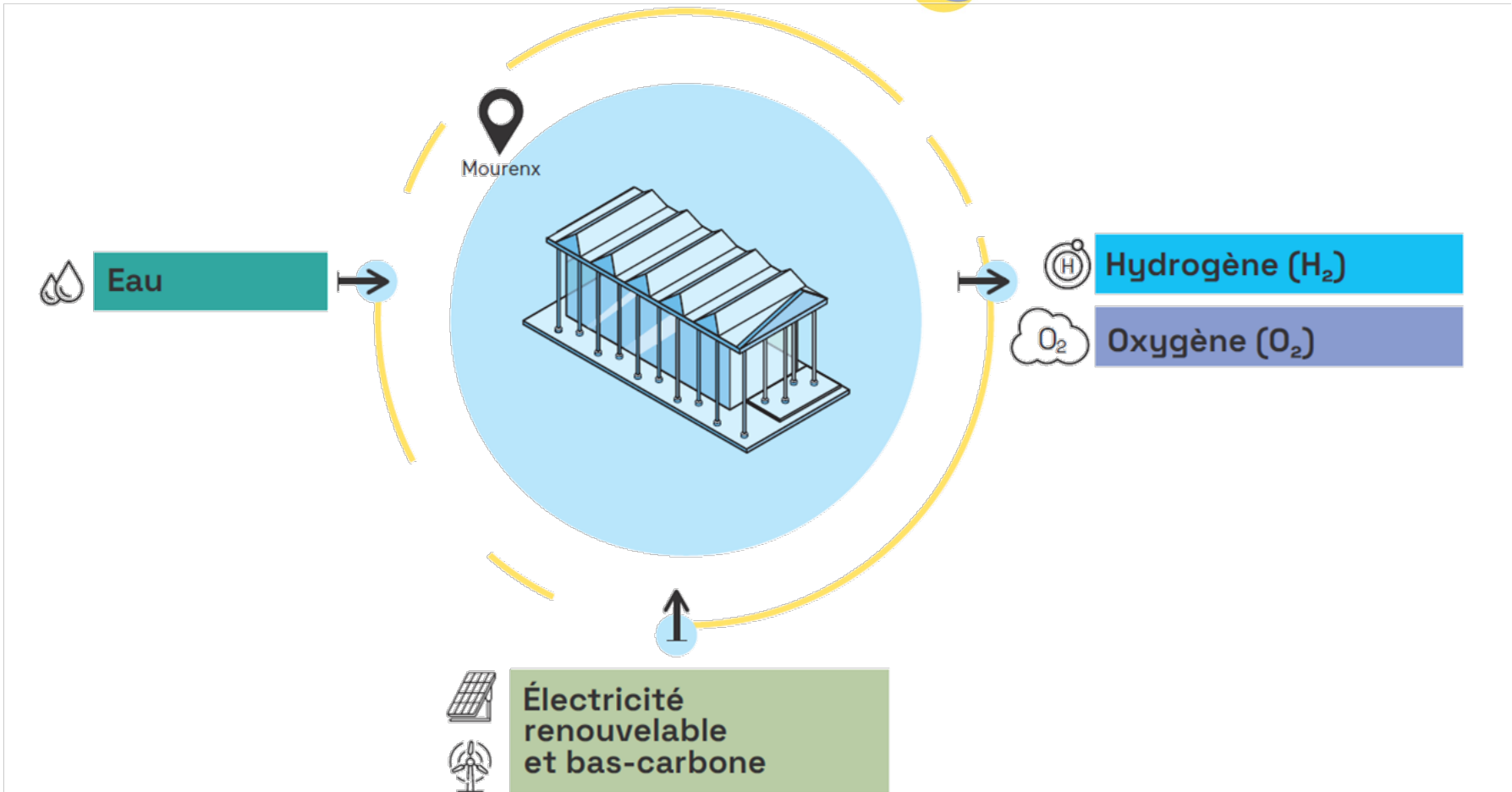
soit l'empreinte carbone moyenne d'environ 28 000 français

eM-Lacq : production d'e-méthanol

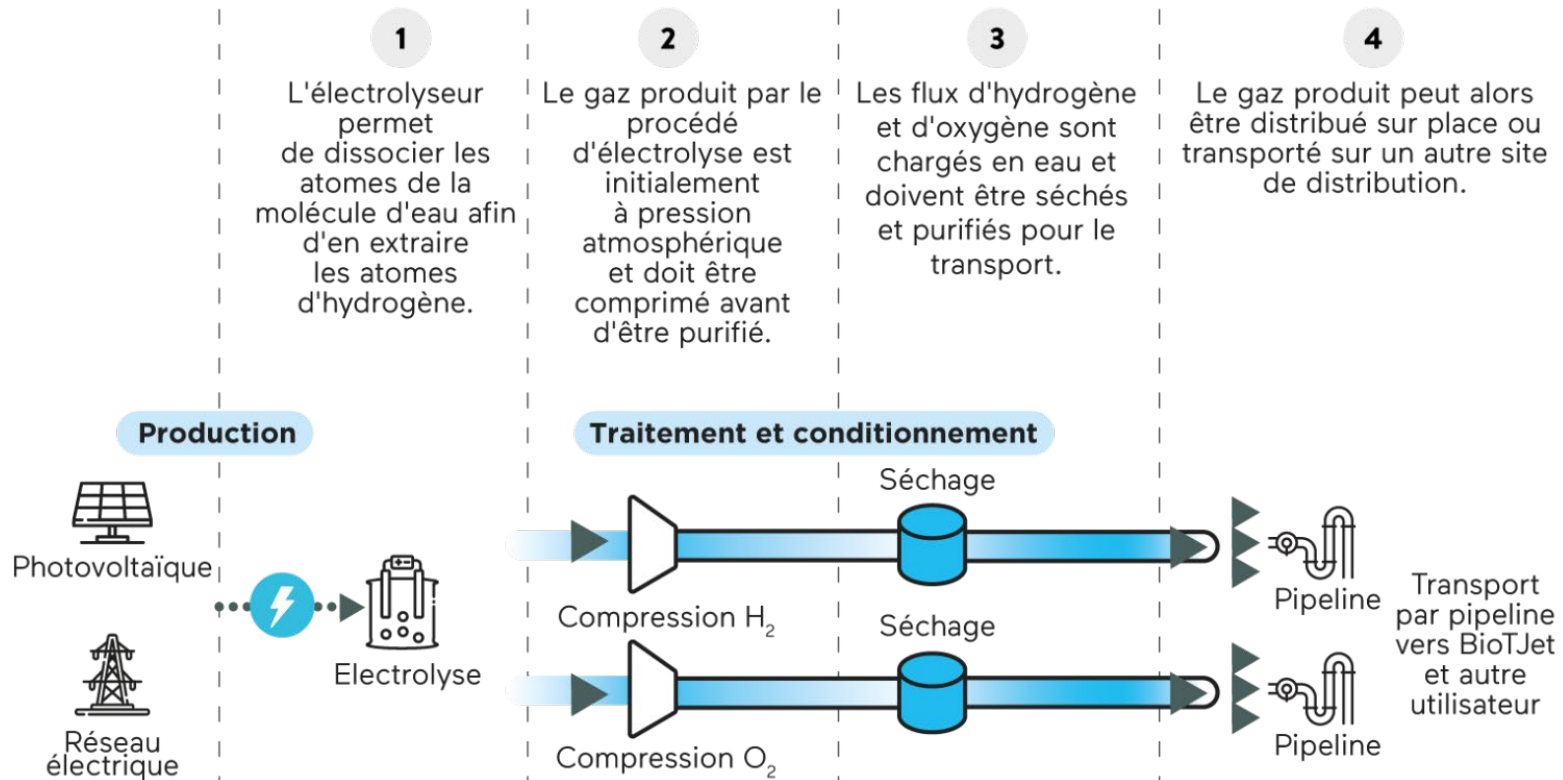


HyLacq : production d'hydrogène bas-carbone

 **72 000 t/an** d'hydrogène



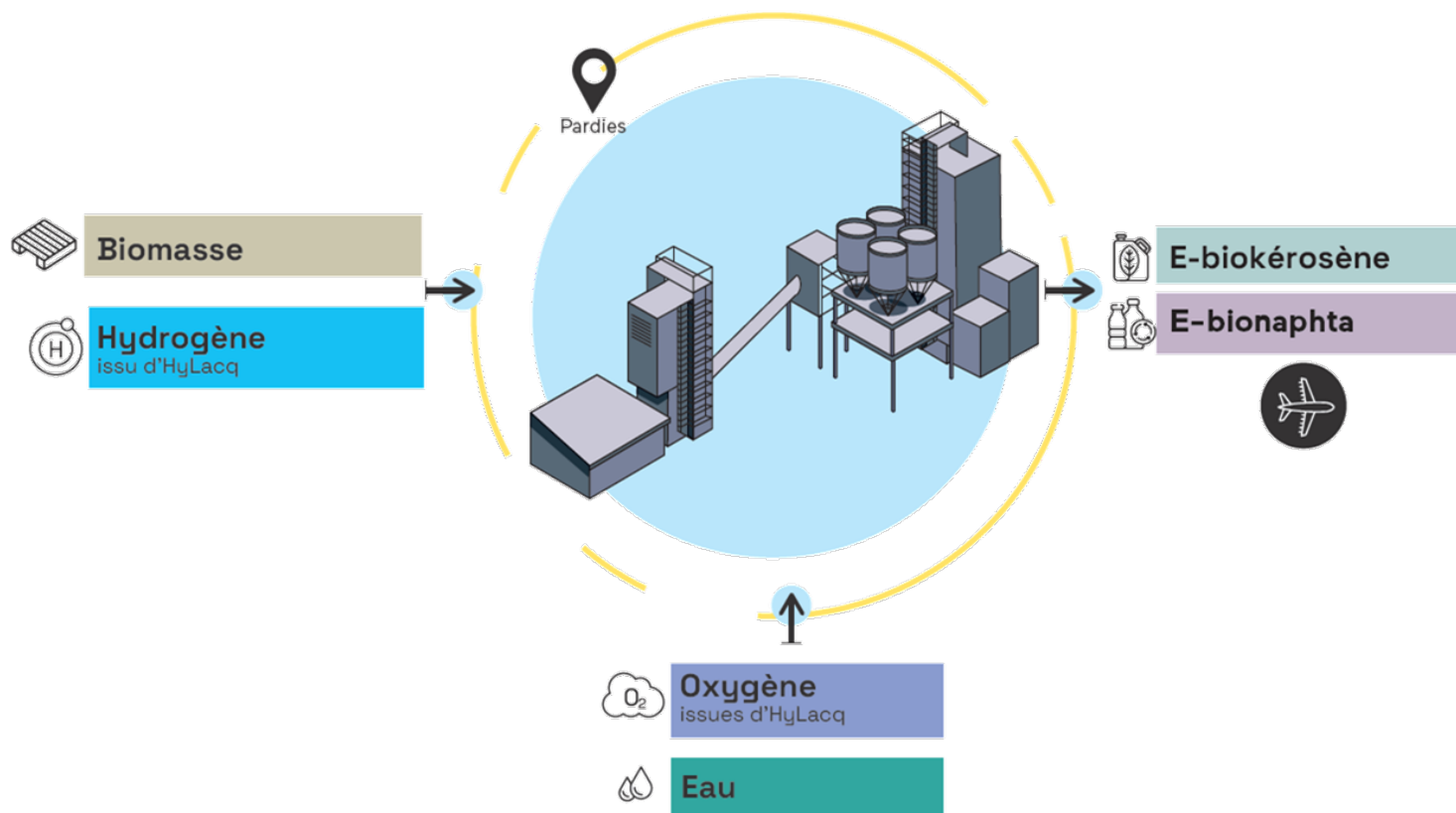
HyLacq : production d'hydrogène bas-carbone



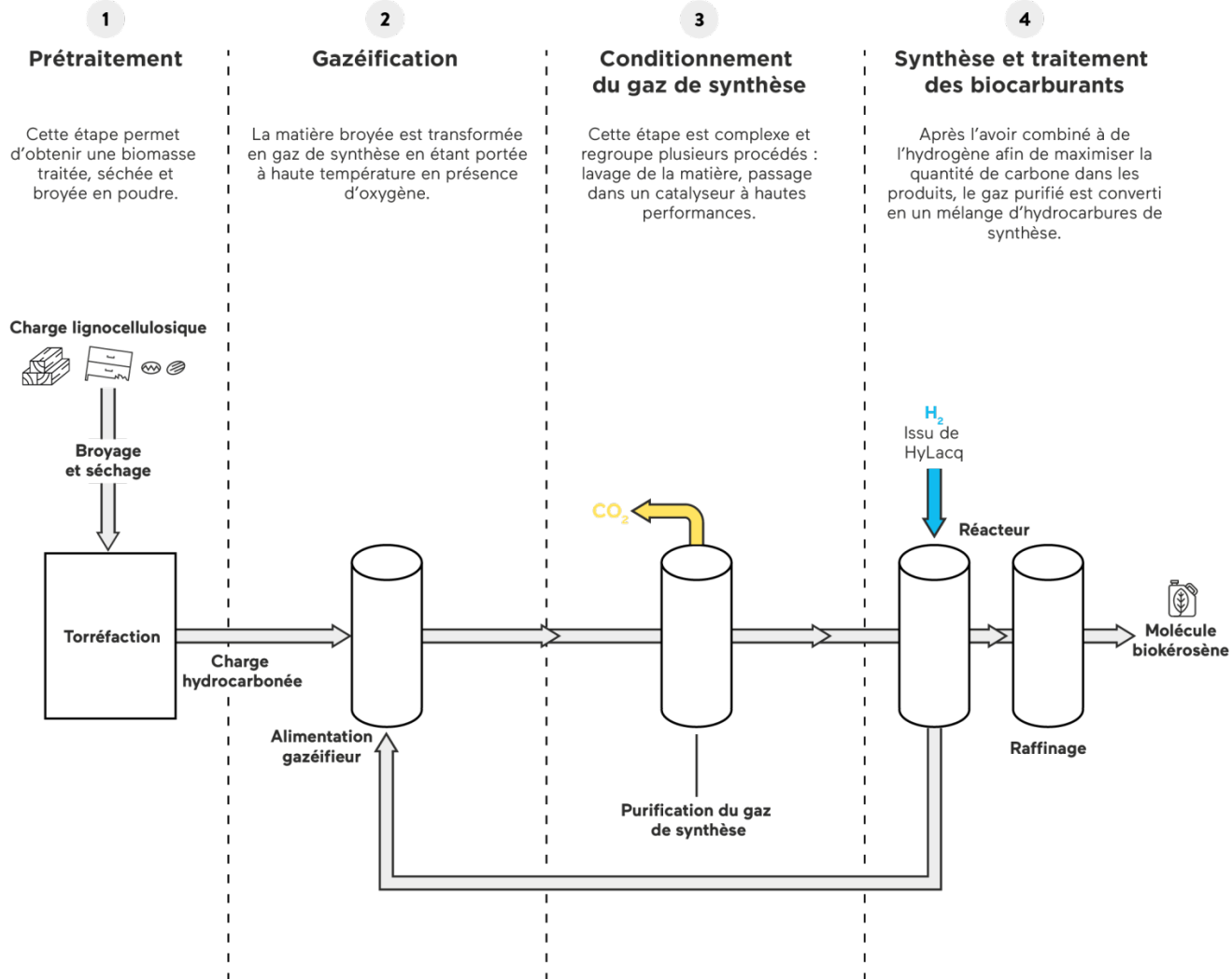
BioTJet : production d'e-biokérosène



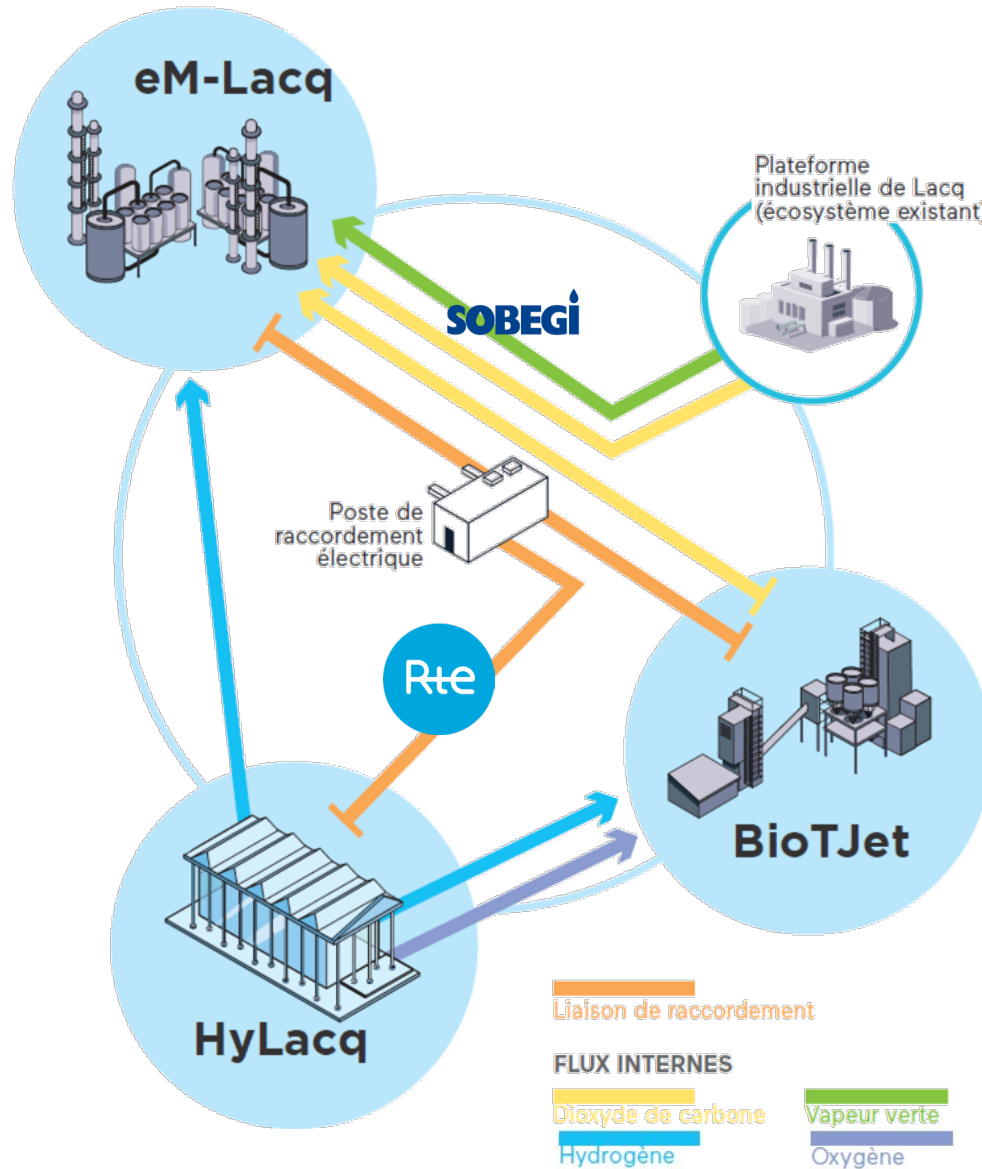
75 000 t/an de e-biokérosène
15 à 17 % des objectifs de la France en 2030



BioTJet : production d'e-biokérosène

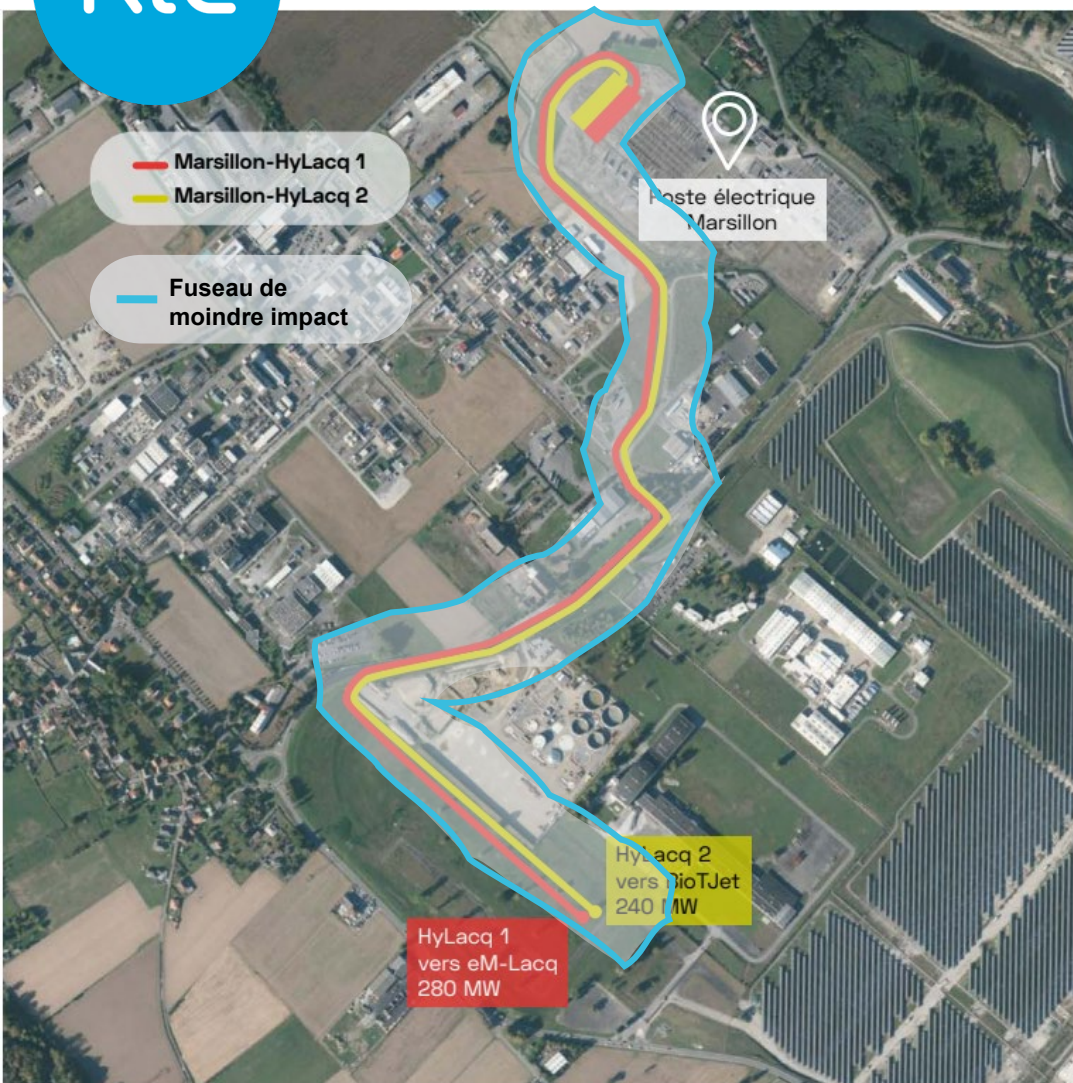


Les synergies et connexions



Le raccordement électrique

Rte



Raccordement au poste source de Marsillon

permettant une alimentation en électricité bas-carbone du site HyLacq

2 liaisons enterrées

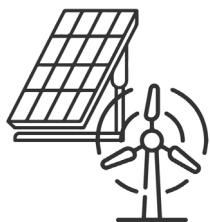
de **400 kV**

sur **2 kilomètres**

pour une puissance **520 MW**

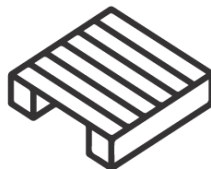
(280 MW et 240 MW)

Les ressources nécessaires au projet



Electricité bas-carbone

550 MW de puissance



Biomasse

300 000 tonnes
sèches /an



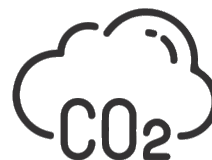
Eau

972 m³ /h prélevés (brut)



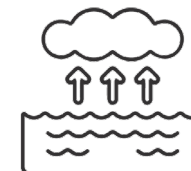
Oxygène

180 000 tonnes /an
produites sur HyLacq



Dioxyde de carbone

280 000 tonnes /an captées



Vapeur d'eau verte

440 000 tonnes / an

Les études en cours

Les études relatives au milieu **naturel**

- Etudes faune/flore
- Etude sur la ressource et l'optimisation de l'eau

Les études relatives au milieu **physique**

- Etudes sur les risques industriels
- Etude sur la logistique et le transport

Les études relatives au milieu **humain**

- Etudes sur le paysage et l'architecture
- Etude relative à la qualité de l'air et de l'odeur
- Etude sur la santé (*sous le contrôle de l'Etat*)
- Etude acoustique



Les invariants du projet



Les objectifs annuels de production

- 72 000 t d'hydrogène
- 200 000 t d'e-méthanol
- 75 000 t d'e-biokérosène



La certification bas-carbone

- 70% par rapport
à un équivalent fossile



La mise en service des sites

2027 : eM-Lacq & HyLacq
2028 : BioTJet



Le choix du site d'implantation

*Le bassin
industriel de Lacq*



Les synergies industrielles

**Entre les sites et avec
les autres acteurs
industriels**

Le projet et les scénarios alternatifs

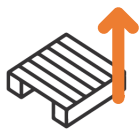
SCENARIO 0 : ABSENCE DE PROJET

SCÉNARIO 1 : BIOTJET N'UTILISE PAS D'HYDROGÈNE

- 50% Électricité
Eau



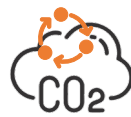
Pas
de recyclage



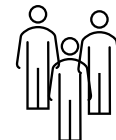
Biomasse
++



Routier



Synergies
internes



Emploi
local

A RISQUE POUR LA
CERTIFICATION
CARBONE



Recyclage
partiel



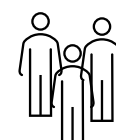
Biomasse
locale



Routier
Ferroviaire



Synergies
multiples



Emploi
local

PRIORISÉ À CE
JOUR

SCÉNARIO 3 : UTILISATION DIFFÉRENTE DES RESSOURCES



Recyclage
complet



Biomasse
importée



Routier
Ferroviaire
Maritime



Synergies
multiples



Emploi
majoritairement
délocalisé

PAS DE
RESSOURCES
LOCALES MAIS
EMPLOIS
DÉLOCALISÉS

Le budget prévisionnel



Coûts estimés en 2023 en €

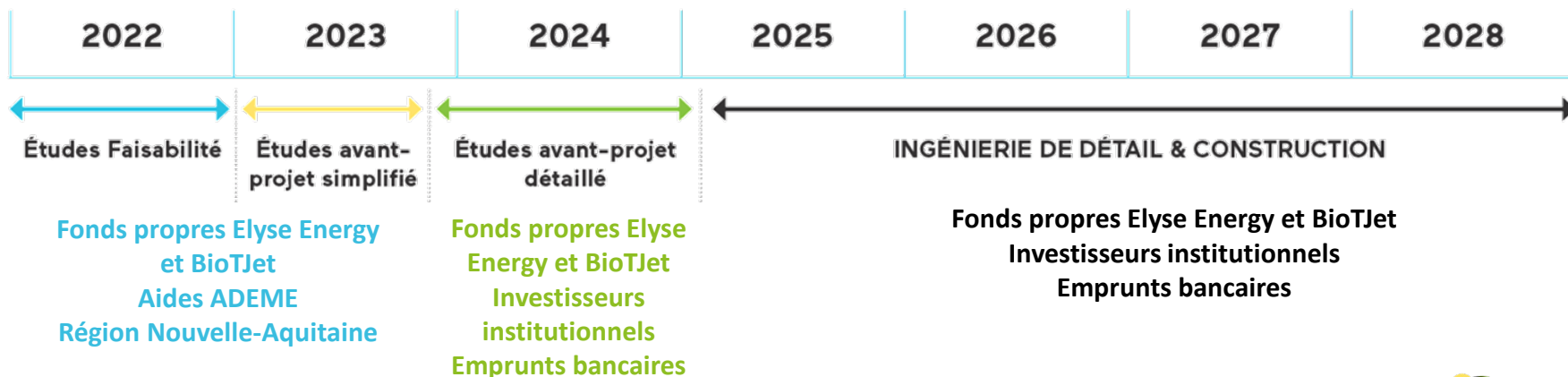
HyLacq 600 millions

eM-Lacq 400 millions

BioTJet 1 milliard

Budget total estimé

2 milliards

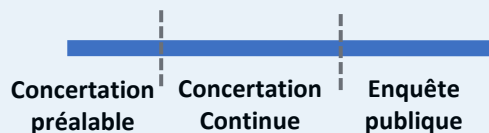


Calendrier prévisionnel

2023 2024 2025 2026 2027 2028

PROCEDURES

PARTICIPATION
DU PUBLIC



AUTORISATION
ENVIRONNEMENT
ALE

Dépôts Autorisations



PERMIS DE
CONSTRUIRE

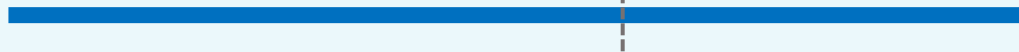
Dépôts Autorisations



PROJETS

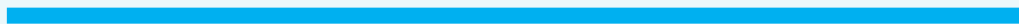
HYLACQ

Etudes Travaux



RACCORDEMENT

Etudes et travaux – Raccordements RTE



EM-LACQ

Etudes Travaux



BIOTJET

Etudes Travaux



Exploitation
→

Questions / Réponses



e-CHO

L'E-NERGIE CARBONE/HYDROGÈNE/OXYGÈNE

